

07 MAI 2021

Monsieur Denis JACQUES
Président UNPI Gironde
7, Cours de Gourgue
33000 BORDEAUX

N/Réf : 03421/TL/LD/MCB

Bordeaux, le 5 mai 2021

Objet : Surcoût et pénurie de matériaux en Gironde

Monsieur le Président,

Au nom des entreprises du Bâtiment de Gironde que je représente, je souhaite vous sensibiliser aux difficultés rencontrées actuellement par nos entreprises.

Si la crise sanitaire et les mesures gouvernementales provoquent encore l'absence de compagnons (arrêts de travail pour garde d'enfants, maladie ou situation de cas contact), nos entreprises se trouvent surtout confrontées, depuis le début de l'année, à une envolée des prix des matériaux et à des difficultés d'approvisionnement, parfois même à des pénuries plus ou moins transitoires.

La hausse des prix s'explique principalement par les suites de la Covid-19 et la désorganisation des filières productives, ainsi que de transport qu'elle a induit. De ce fait, la forte reprise économique de certains pays comme la Chine ou les Etats-Unis s'est heurtée à une offre limitée. S'en est suivie une forte hausse des prix des cours des matières premières et des matériaux qui s'échangent sur les marchés internationaux. Ce phénomène a d'abord été observé sur les produits acier, cuivre, PVC et polyuréthane ; puis sur le bois de construction et les autres métaux non ferreux. Le mouvement gagne plus récemment les autres plastiques, le polystyrène, le verre, la peinture, les résines ... mais aussi des équipements plus techniques, dotés de puces électroniques ou autres composantes en silicium. Il est aujourd'hui courant pour nos entreprises de recevoir des annonces de fournisseurs à + 30 %, voire plus encore. À cela s'ajoutent désormais des ruptures durables d'approvisionnement pour certains des matériaux précités, ce qui ne pourra que rallonger les délais de réalisation des chantiers.

Une chose est certaine, hors ceux produits et consommés localement (ciment, notamment), tous les matériaux se trouvent désormais touchés !

Je vous serais donc reconnaissant de bien vouloir diffuser l'information dans votre réseau selon laquelle les entreprises de Bâtiment vont solliciter le recalage des plannings et ce, sans application de pénalités de retard, en cas de rupture d'approvisionnement.

Par ailleurs, chiffrer les opérations à venir va devenir difficile, faute de visibilité sur les délais de livraison et les prix à date. Souvent les fournisseurs nous assurent, au mieux, d'un maintien de leur prix sur 15 jours maxi ! Il y aura donc nécessité de recourir à l'indexation des prix (actualisation / révision) dans les prochaines consultations, sur la base des index métier officiels de l'Insee.

De notre côté, en lien avec la FFB nationale, nous mobilisons le Gouvernement afin d'amortir un choc qui pourrait se traduire en catastrophe sur le plan économique, si rien n'est fait. Et nous alertons Madame la Préfète pour ce qui concerne plus particulièrement la commande publique.

Je reste à votre disposition pour tout échange d'information et crois en votre capacité à prendre en compte l'inquiétude des entreprises du bâtiment de notre département.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Thierry LEBLANC
Président

